



AVEC VOUS, UNIS POUR DÉFENDRE LES AI



Qu'est-ce que l'UNAI ?

*Cher(e)s dirigeant(e)s d'Associations Intermédiaires,
Depuis bientôt 40 ans, le modèle de l'AI répond quotidiennement avec succès à la lutte contre le chômage de masse et aux situations individuelles de précarité. Animées par des bénévoles associatifs et des équipes dévouées de permanents, ces structures sans but lucratif ont pourtant été trop longtemps délaissées par les décideurs publics et mal défendues par les réseaux historiques de l'IAE. Depuis la réforme de 2020, elles subissent une pression administrative forte.*

Aujourd'hui, alors que l'activité de mise à disposition connaît une baisse significative liée au contexte économique et politique, elles ont besoins ont besoin plus que jamais besoin d'être fédérées et épaulées par un réseau spécialisé qui les conseille, les défend et représente leur spécificité, tant sur le plan local que national. C'est la mission de l'UNAI.

C'est pourquoi nous nous adressons aujourd'hui à vous : votre Association Intermédiaire n'est, selon nos informations, adhérente d'aucun réseau national et de ce fait peut être confrontée à de multiples interrogations sur son futur. Les réponses ne sont pas toujours simples à trouver..

Nous vous proposons donc de rejoindre notre Union nationale pour participer à l'effort collectif de défense de l'objet singulier qu'est l'AI. En adhérant vous aussi à notre réseau national, vous contribuerez à renforcer le poids des AI dans les choix de politiques publiques de retour à l'emploi et de solidarité et vous bénéficierez des services et conditions préférentielles réservées à nos membres ainsi que de l'échange de bonnes pratiques de vos pairs. Cette plaquette vous les présente en détail.

L'UNAI, c'est VOUS, c'est NOUS TOUS ENSEMBLE ! Christian de BRUNIER, Président de l'UNAI



Créée en 2001, l'Union Nationale des Associations Intermédiaires (UNAI) est la tête de réseau nationale conventionnée avec l'État dédiée aux seules Associations Intermédiaires.

Un réseau national composé de 200 Associations Intermédiaires présentes dans toutes les régions métropolitaines et les outre-mer.

Une association dirigée par un Conseil d'Administration composé de membres actifs et engagés, représentant l'ensemble des régions dans lesquelles l'UNAI compte des adhérents. Ce sont nos adhérents qui font notre réseau !

Une équipe nationale de 5 professionnels dédiés exclusivement aux Associations Intermédiaires.

Une représentation régionale avec 7 associations régionales fédérant nos AI adhérentes en Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Centre Val de Loire, Grand Est, Hauts de France, Ile de France et Nouvelle Aquitaine pour répondre au plus près aux besoins de vos structures, appuyées par des délégués régionaux attentifs à chacun de nos adhérents.

Pourquoi adhérer à un réseau national ?

Parce qu'ensemble on va plus loin, rejoindre un réseau national permet aux structures de ne pas être isolées et de bénéficier de l'appui des autres associations et de leurs retours d'expériences. L'union fait la force !

Dans une période où les AI voient leur modèle économique malmené, la professionnalisation et l'union des AI dans un réseau spécialisé qui leur est exclusivement dédié est une nécessité collective. Sans avoir à faire de compromis ou à privilégier certains acteurs, notre boussole est guidée par les seuls intérêts des AI et de leurs bénéficiaires.

L'UNAI porte un plaidoyer fort et exigeant auprès des pouvoirs publics pour soutenir les AI et accompagner un changement de modèle économique nécessaire si ce n'est indispensable à leur survie et au maintien de leur mission d'insertion professionnelle. Adhérer à notre réseau c'est **donner plus de poids à notre plaidoyer** et faire entendre votre voix.

C'est aussi un moyen de défendre le modèle des AI au sein de l'IAE, tant au plan national que local, par rapport aux 3 autres modèles de SIAE (ACI, EI, ETTI) ou à certaines expérimentations qui peuvent les concurrencer (TZCLD). L'UNAI est en effet un membre actif du Collectif National IAE, qui regroupe les dix grands réseaux nationaux représentant des SIAE. Notre présence dans ce collectif nous permet de faire entendre et respecter les intérêts des AI, tout en bénéficiant d'une meilleure visibilité qui a fait ses preuves et a permis de préserver le budget de l'IAE en 2026.



L'UNAI fédère au niveau local et régional de nombreuses AI. Cette dynamique territoriale permet de répondre collectivement à des appels d'offres de plus grande envergure, de se positionner sur davantage d'Appels à Manifestation d'Intérêt des pouvoirs publics, de bénéficier d'une force de négociation plus importante avec les pouvoirs publics en étant représentés dans chaque département à la Commission Inclusion & IAE (C2IAE) qui a remplacé le CDIAE pour y défendre les intérêts des AI.

Le plaidoyer porté par l'UNAI

L'UNAI porte un plaidoyer auprès des pouvoirs publics (ministère du travail et des solidarités, Bercy, parlementaires, associations d'élus...) pour faire reconnaître les spécificités des AI et obtenir des mesures de simplification et de flexibilisation nécessaires à leur pérennité.

Voici les principaux points défendus dans le cadre de ce plaidoyer.

Soutien et défense des AI

- **Des moyens suffisants via une aide au poste adaptée** : en nous appuyant sur de nombreuses études et sur l'impact réel des AI, nous demandons que l'aide au poste soit doublée.
- **Identifier des modalités crédibles de financement de la formation pour les salariés en parcours** dont les AI pourraient s'emparer sans reste à charge.
- **Révision de la règle des 150 heures minimum** : pour pouvoir comptabiliser une sortie dynamique, il est exigé un minimum de 150h de travail effectif dans les AI, ce qui exclut de nombreuses sorties. Nous demandons un assouplissement de cette règle, en intégrant notamment un forfait d'accompagnement pour prendre en considération le travail en amont des MAD, notamment l'accueil.
- **Reconnaître l'éligibilité des AI au mécénat et leur caractère d'intérêt général** permettant aux AI de capter de nouvelles sources de financement en contrepartie desquelles les donateurs pourraient bénéficier d'une réduction d'impôt.
- **Contrôler strictement les EBE et régler les litiges** : nous souhaitons un contrôle accru de l'activité des Entreprises à But d'Emploi (TZCLD) et exigeons que les situations posant des difficultés avérées soient traitées.

Flexibilisation & simplification

- **Permettre l'embauche d'une part de salariés hors PASS IAE** : l'objectif est de pouvoir (à nouveau) recruter en CDDU et hors parcours d'insertion stricto-sensu des personnes en difficulté socio-professionnelle ne remplissant pas tous les critères du PASS IAE.
- **Simplification du dispositif de suspension et réactivation des PASS IAE** : lorsqu'un salarié ne travaille pas pendant un mois, le PASS IAE serait automatiquement suspendu et réactivé automatiquement en cas d'activité, permettant ainsi d'allonger la durée de nombreux parcours.
- **Réformer le système des visites médicales préventives en AI** pour que la visite d'embauche puisse être réalisée au bout de trois mois et en baisser le coût.
- **Supprimer la limite de 480 heures en entreprises** pour ouvrir de nouvelles possibilités de développement aux AI.
- **Baisser le taux AT/MP** extrêmement élevé pour les salariés permanents en AI sans que cela soit justifié.
- **Sécuriser le CDI Inclusion** : nous demandons à sécuriser davantage ce contrat pour permettre un plus vaste recours à cette solution sans risque de requalification.

Notre offre de services aux adhérents



UN APPUI JURIDIQUE

L'UNAI a développé une offre de services juridiques pointue et spécialisée en partenariat avec un cabinet d'avocats expert des AI. Sont proposés un webinar juridique mensuel dédié aux problématiques spécifiques des AI et aux évolutions réglementaires, une veille juridique bimestrielle et un conseil personnalisé au cas par cas, selon vos demandes.



UN APPUI TECHNIQUE

L'UNAI répond au quotidien à vos questions sur tous les aspects du fonctionnement et du quotidien d'une AI : remontées ASP, relations avec les URSSAF, avec France Travail... Nous vous accompagnons avec réactivité et mettons également en relation nos adhérents pour des échanges de bonnes pratiques.



UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT

L'UNAI développe des partenariats variés pour faciliter le quotidien des AI. Des contacts sont pris avec des donneurs d'ordre nationaux pour les inciter à faire appel aux AI pour leurs besoins de personnel, un catalogue de fournisseurs propose des offres privilégiées pour les adhérents de l'UNAI (médiateurs de la consommation, téléphonie, mutuelle, titres restaurant...) et différentes conventions avec des partenaires associatifs sont déployées.



DES RENCONTRES

L'UNAI propose différents formats de rencontres, en présentiel et en visio, pour échanger et travailler ensemble. Des webinaires thématiques sont organisés plusieurs fois par an pour vous appuyer et débattre de vos sujets de préoccupation (prolongation des PASS IAE, évolutions réglementaires, taxes et cotisations appliquées aux AI...).

Le prochain congrès de l'UNAI se tiendra en 2027 pour fêter les 40 ans des AI. Un événement incontournable à ne pas rater !

Notre offre de services aux adhérents



FORMATIONS

L'UNAI propose un catalogue de formations spécialement conçu pour répondre aux besoins des salariés permanents des AI : accompagnement, gestion d'une AI, cadre juridique, contrats, gouvernance associative... Toutes ces formations sont dispensées par des organismes de formation certifiés Qualiopi et éligibles aux prises en charge par les OPCO.



PLAIDOYER & VISIBILITÉ

L'UNAI porte la voix des AI auprès des institutions pour les défendre et faire en sorte qu'elles soient prises en compte dans les orientations de la politique de l'emploi et de l'insertion. De nombreuses actions pour développer la visibilité des AI sont également menées sur les réseaux sociaux (LinkedIn notamment), avec le podcast Acteurs de l'Insertion, dans les médias, etc.



DÉMARCHE QUALITE & RSE

L'UNAI a élaboré le label QUALI&RSE, fait par et pour les AI, et reconnu par le COFRAC. Seul label de l'IAE à couvrir la démarche qualité et la RSE, il permet aux AI de s'engager dans une démarche d'amélioration continue et de professionnaliser leurs pratiques à l'écoute des parties prenantes, tout en disposant d'un référentiel spécialement adapté à leur activité. Il met en œuvre des passerelles d'équivalence avec d'autres certifications existantes.



DES OUTILS DÉDIÉS

Les adhérents disposent de nombreuses ressources pour les aider dans leur quotidien : un espace documentaire en ligne très riche, des webinaires thématiques (webinaire d'accueil des nouveaux adhérents, marchés publics, tableaux financiers...). Notre newsletter mensuelle, l'AI Mag, fait le point sur l'actualité et est complétée par des Flash Infos en fonction de l'actualité qui intéresse et concerne les AI.

Pourquoi eux aussi nous ont rejoints...



Catherine Castelain, directrice du Relais Vermellois (Pas de Calais)

“Je suis à la tête d’une petite structure depuis 10 ans et comme beaucoup je suis multi casquettes. J’avais besoin d’avoir un appui sur mes différentes missions. Ainsi, mon choix s’est porté sur l’UNAI car ce réseau vit pour les AI et nous sommes considérés et non perdus parmi d’autres entités. Avec l’UNAI, j’ai désormais un réel accompagnement pour mener à bien mes missions. Je

suis plus sereine car je suis informée en temps et en heure des règlementations et ils savent répondre à nos interrogations. L’UNAI fait le lien entre les AI, ils savent mettre en relation pour avancer sur les sujets. Ils sont force de propositions et surtout toujours disponibles que ce soit au national ou au régional. Ce qui me surprend est que l’UNAI connaît très bien ses adhérents car ils viennent à notre rencontre, s’enquière de nos problématiques et y répondent. Avec l’UNAI, je me sens moins seule et épaulée.”

Christophe Carrère, directeur d’Eclair (Loir et Cher)

“En rejoignant l’UNAI, nous cherchions un réseau connecté à nos réalités locales et qui ne parle qu’un seul langage : le nôtre, celui des Associations Intermédiaires !

Nous y avons trouvé bien plus avec des professionnels disponibles, engagés, avec qui nous échangeons autour de solutions concrètes.

L’UNAI nous a permis de ne plus être isolés, de nous appuyer sur un collectif solide qui a la volonté de défendre nos intérêts et de faire avancer nos associations sur la sécurisation et le développement de notre modèle socio-économique.”



Sandrine Aguer, directrice de SATE 86 (Vienne)

“Nous sommes passés d’un réseau généraliste à un réseau spécialisé, comme l’UNAI, pour les avantages suivants :

- **SPÉCIFICITÉ** : des informations et des réponses qui nous concernent directement en prenant en compte nos enjeux. Des outils et des formations spécialisés pour les AI.
- **PROXIMITÉ** : des relations fluides avec des interlocuteurs facilement joignables et réactifs. Des rencontres, des webinaires ou des groupes de travail composés de professionnels qui partagent nos réalités de terrain.
- **REPRÉSENTATION ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS** : une voix plus forte pour notre modèle qui porte des revendications spécifiques.
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : un appui et des mises en relation avec des acteurs économiques pour favoriser l’évolution de notre activité.

A cela s’ajoute la possibilité de poursuivre notre engagement dans une démarche qualité en adéquation avec le fonctionnement d’une AI pour ne pas s’enfermer dans un formalisme excessif au détriment du sens.

En résumé, plus de pertinence, de synergies et de leviers pour notre structure.”

Les modalités d'adhésion à l'UNAI

Le montant de l'adhésion est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé en année N-1 par l'AI. Les montants varient selon les régions.

Pour connaître le montant de votre cotisation, vous pouvez utiliser le simulateur mis à votre disposition : <https://adhesion.unai.fr/simulateur-de-cotisation/>.

La première année, vous bénéficiez d'une offre de bienvenue avec une réduction de 50% de votre cotisation !

NE RESTEZ PLUS ISOLÉS, VOUS AUSSI REJOIGNEZ LE MOUVEMENT EN ADHÉRANT A L'UNAI EN 2026 !

“

Les temps ne sont pas faciles et chaque dépense est mûrement réfléchi...

En adhérant à l'UNAI, grâce aux partenariats avec les différents fournisseurs nous avons réalisé des économies qui représentent près de 80% du montant de notre cotisation !

Pour en savoir plus ou nous poser vos questions :



contact@unai.fr



<https://unai.fr/>



<https://www.linkedin.com/company/unai-union-nationale-des-associations-interm%C3%A9diaires/>



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61581923745421>

**Acteurs de
l'insertion**

Découvrez notre podcast : chaque mois, nous mettons en lumière en 10 minutes les AI, avec la présentation de projets, de métiers, de partenaires, etc. A retrouver sur toutes les plateformes :



<https://youtube.com/playlist?list=PLLRN6wZ8HygF-ps8inluxulyk9nujA0QCC&si=unbJOeu1Q-5Xlb5v>



<https://www.deezer.com/fr/show/1001627951>

DEEZER



<https://open.spotify.com/show/4RMLdfqxjOWVxcA2CfR8Gq?si=f7a54566d6be4ac5&nd=1&dlsi=51bf748e91bd4921>



<https://podcasts.apple.com/fr/podcast/acteurs-de-linsertion/id1795669336>